

# Le p'tit Fleurion

N° 51  
JANVIER  
2023



## Edito du Maire

**Chères Fleurionnes, Chers Fleurions,**

Chaque début d'année est l'occasion de prendre de nouvelles résolutions. Pour le conseil municipal et moi-même, l'évolution de notre commune reste au cœur des nôtres.

Ce mois de janvier est marqué par la réorganisation du tri des déchets avec la mise en place de la poubelle ou des sacs jaunes et de la modification du jour de ramassage. Une révolution déstabilisante, le temps de prendre de nouvelles habitudes, mais nécessaire.

Comme nous l'avions annoncé, le recensement de la population de Fleury est en cours. Il nous permettra de connaître plus précisément l'évolution du nombre d'habitants sur notre commune.

Nous arrivons à mi-mandat et, si les projets ne manquent pas, il nous faut composer avec un budget serré, privé ou diminué de certaines dotations de l'Etat. Mais chaque euro investi par la commune de Fleury doit être utile aux Fleurions. Parmi ces projets, nous avons lancé une étude pour réaliser un nouveau lotissement de 5 à 6 parcelles dans le bourg et la rénovation de la salle du Domaine.

La crise énergétique est au centre de toutes les préoccupations. Il est de notre devoir d'adapter nos installations. En 2021, nous avons déjà commencé avec les lampadaires du parking Georges VIMONT. Depuis le 01/12/22, nous avons réduit les plages horaires de l'éclairage public. Je vous invite à lire l'arrêté ci-inclus. Nous étudions maintenant le remplacement, dans le bourg, des lampes énergivores par des LED, avec l'aide financière du SDEM. L'avenir des logements communaux est à étudier également.

Je terminerai en saluant l'engagement dont font preuve nos associations et tous les bénévoles.

En participant à leurs manifestations, vous participez à la vie de la commune. Qu'elles soient culturelles, éducatives, sportives ou sociales, ces réunions contribuent à favoriser ce « vivre ensemble » qui nous fait souvent défaut. Faisons ENSEMBLE que Fleury demeure une commune dynamique où il fait bon vivre !

Belle année 2023 à tous !

**Bien cordialement**



Daniel VESVAL,  
Maire

## SOMMAIRE

- Actualités p. 2-3
- Fleury en photos p. 4 à 6
- Associations p. 7 à 8
- Evénements p. 9
- Rubrique enfant p. 10
- Ils viennent de s'installer p. 11
- Etat-civil / Agenda p. 12

## Contactez la Mairie

Le Bourg, 10 Rue de l'Eglise

50800 FLEURY

02 33 51 13 57

[mairie.fleury2@wanadoo.fr](mailto:mairie.fleury2@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture de la Mairie :**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Site : [www.fleury-manche.fr](http://www.fleury-manche.fr)

## Cérémonie des vœux du maire

Environ 70 fleurions sont venus assister, ce dimanche 15 janvier, à la cérémonie des vœux qui s'est déroulée, cette année, dans la salle de motricité de l'école. C'est en présence de M. Philippe GOSSELIN, Député, Mme Martine LEMOINE, Conseillère départementale, M. Frédéric LEMONNIER, Vice-Président de l'Intercom qui représentait M. Charly VARIN, M. Patrick ORANGE, Maire de La Bloutière, que Daniel VESVAL a parlé des projets prévus pour 2023, de la réforme des poubelles, du PLUI,...

Un moment d'échanges entre les fleurions et les élus a suivi pendant le traditionnel verre de l'amitié.



Léonce LAUBEL arbore avec fierté son écharpe de Conseiller départemental des jeunes. Il est, depuis le 5 janvier dernier, Président de la Commission Sport et Avenir qui traite de sujets tels que : orientation professionnelle, formations, emplois de demain, événementiels, célébration des jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024... L'assemblée l'a chaudement félicité pour son engagement.

## Éclairage public : modification des horaires



Dans le cadre des économies d'énergie, un arrêté a été pris pour qu'à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022, l'éclairage public se déclenche : le matin de 7h00 à 8h00 et le soir de la tombée de la nuit jusqu'à 21h00. En dehors de ces horaires, l'éclairage sera interrompu sur la totalité de la commune.



## Recensement

Depuis le 19 janvier, et jusqu'au 18 février 2023, le recensement est en cours dans notre commune.

Mesdames Francine SALIOT et Laurence VESVAL, sous la houlette de notre secrétaire de mairie, Sylvie DUJARDIN, toutes les 3 sur la photo, sont missionnées pour venir vous voir.



## RAPPEL tri sélectif : changement du mode de ramassage des ordures !

### Jour de collecte : le mercredi matin

- Mercredi semaine paire

BAC JAUNE  
et SACS JAUNES



- Mercredi semaine impaire

SACS MARRONS  
(ordures ménagères)



Calendrier disponible à la mairie ►

### Calendrier 2023

TRI SÉLECTIF					ORDURES MÉNAGÈRES																			
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
1 Di	1 Me	1 Ma	1 Sa	1 Lu	1 Je	1 Sa	1 Ma	1 Ve	1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Di
2 Lu	2 Je	2 Sa	2 Di	2 Ma	2 Ve	2 Di	2 Ma	2 Sa	2 Lu	2 Je	2 Sa	2 Lu	2 Je	2 Sa	2 Lu	2 Je	2 Sa	2 Lu	2 Je	2 Sa	2 Lu	2 Je	2 Sa	2 Lu

### Calendrier 2023

TRI SÉLECTIF					ORDURES MÉNAGÈRES																			
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
1 Di	1 Me	1 Ma	1 Sa	1 Lu	1 Je	1 Sa	1 Ma	1 Ve	1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Di

## CHANGEMENT accès à la déchèterie

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, un **PASS déchèterie** sera demandé à tous les usagers se présentant dans les déchèteries du POINT FORT ENVIRONNEMENT.  
Ce PASS donnera accès à 18 passages par foyer et par année civile.

### POURQUOI ?

- Réserver l'accès aux seuls habitants du territoire couvert par le Point Fort Environnement
- Améliorer la circulation et la Sécurité
- Renforcer le conseil et la valorisation des déchets
- Réduire l'impact financier et environnemental de nos déchets

### COMMENT FAIRE ?

La démarche est très simple :

► **connectez-vous sur** [www.pointfortenvironnement.fr](http://www.pointfortenvironnement.fr)

créer votre compte usager et laissez-vous guider !

Vous recevrez rapidement votre QR code à présenter en déchèterie.

► **par courrier** en retournant le coupon qui se trouve en bas du flyer dûment complété et accompagné d'un justificatif de domicile de mois de 3 mois.

Votre carte vous parviendra par courrier.

Attention à ne pas la perdre sinon il vous en coûtera 10 € pour la faire refaire !



**NOUVEAU**  
 À partir de 2023, **PASS DÉCHÈTERIE** OBLIGATOIRE !

## DEMANDEZ DÈS MAINTENANT VOTRE

**PASS  
DÉCHÈTERIE**

[www.pointfortenvironnement.fr](http://www.pointfortenvironnement.fr)

+ de conseil

+ de fluidité

+ de valorisation des déchets

# Fleury en photos

## Repas des aînés



Parmi les 128 personnes de 70 ans et + que compte notre commune, **52 convives** (dont 6 accompagnants) ont répondu présents pour ce repas des aînés qui a eu lieu le samedi 24 septembre à la salle des fêtes. Un bon moment de convivialité pour ces retrouvailles après ces 2 ans d'absence dues au

COVID. Le menu, aux notes provençales, concocté en partie par le traiteur O'LOUP de Sartilly et animé par le chanteur-compositeur Aurélien, a été apprécié par tous.



## Comité des fêtes



**Le comité des fêtes n'a pas chômé en cette seconde partie de l'année 2022 !**

Vendredi 16 septembre, le Comité des Fêtes a offert à ses bénévoles un repas pour les remercier. Quant à la **soirée Moules-Frites** du 1<sup>er</sup> octobre, elle a connu un vif succès avec 273 repas vendus !

Puis, le samedi 17 décembre, une équipe de bénévoles a installé **les illuminations de Noël** dans le bourg qui ont été démontées le samedi 7 janvier dernier.

**Merci à vous, Mesdames et Messieurs, pour votre implication !**

## Cours d'informatique à Fleury : découverte du numérique pour les seniors

La session 2022 pour les cours d'informatique proposés par le SAG s'est terminée en décembre.

**Un nouveau cycle de 10 ateliers** est possible dès maintenant ! Le CLIC Granville Terre&Mer et Villedieu Intercom ont obtenu de nouveaux financements pour pouvoir faire profiter de NOUVELLES personnes. **Il faut saisir cette chance !**

**Pour qui ?** personnes âgées de 60 ans et + éloignées du numérique

**Où s'inscrire ?** en mairie

**Quand le cycle démarre-t-il ?** dès qu'un groupe de 5 personnes est formé (mutualisation possible avec d'autres communes voisines)

**A quel endroit ?** en mairie ou autre espace connecté de la commune

**Coût par personne : 20€ le cycle de 10 séances** (chèque à établir à l'ordre du SAG de Villedieu-les-Poêles) à remettre à l'intervenant lors de la 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> séance.



### Information

Le CLIC a acheté du **matériel** (5 tablettes et 5 PC portables) **qui est prêté** et conservé par l'intervenant.

# Spectacle « L'après, c'est maintenant »



Les membres de **la troupe SLAM VA BIEN** nous ont offert, dimanche 9 octobre après-midi, **un spectacle haut en poèmes et en chansons**. Un verre de l'amitié a clôturé cet agréable moment.

## Matinée citoyenne : nettoyage du cimetière

Une vingtaine de volontaires s'est retrouvée samedi 22 octobre dès 8h30 avec pour objectif : débarrasser le cimetière des mauvaises herbes qui avaient envahi les allées et les contours de l'église. A midi, tous ont pu observer avec satisfaction le résultat de leurs efforts. A la veille de la Toussaint, le cimetière faisait plaisir à voir et pouvait accueillir sans rougir les visiteurs de ces jours aux couleurs des chrysanthèmes.

**Un grand MERCI à tous les bénévoles.**

Il manque sur la photo Mmes Stéphanie LOSLIER- BELGHAZI, Isabelle LEBOUVIER et Sylvie KLIMCZAK-PRADOT (qui prend les photos).



Avant



Après



## Halloween



Le 31 octobre, les jeunes fleurionnes et jeunes fleurions ont exprimé leur créativité à l'occasion de la fête d'Halloween ! Leur enthousiasme a été récompensé par la traditionnelle récolte de bonbons en porte à porte. **Merci aux habitants qui ont joué le jeu, pour le plus grand plaisir des enfants !**

## Cérémonie du 11 novembre



Malgré le froid en cette fin de matinée, quelques rayons de soleil ont illuminé cette cérémonie du souvenir.

Cette année, la jeunesse était au rendez-vous pour célébrer l'armistice du 11 novembre 1918 marquant la fin de la guerre. Une gerbe offerte par l'UNACITA a été déposée aux monuments aux morts. Après la lecture de la lettre du ministre, par M. Le Maire, tous ont chanté la Marseillaise puis sont allés partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.



## Le Noël de l'école

Le 16 décembre, en plus d'être le dernier jour d'école avant des vacances bien méritées, et pour la plus grande joie des enfants, c'était : **repas de Noël à la cantine !**



A 14h00, les écoliers du RPI Fleury-La Bloutière ont pu assister à **un spectacle** animé par l'école de musique de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny.

Puis, le Père Noël est arrivé sur **un attelage**, fourni par Stéphanie Sevaux et Xavier Nogues que nous remercions, et a distribué des **cadeaux et des friandises**.

Pour clôturer ce bel après-midi de fête, le corps enseignant a proposé un chocolat chaud et des gâteaux.



## Le Noël des agents communaux



**C'était Noël avant l'heure**, ce vendredi 16 décembre en fin d'après-midi, pour nos agents communaux ! M. Le Maire a remis à chacun un **chèque cadeau de 50 € Villedieu Dynamic** avant d'offrir le verre de l'amitié.

# Fleury Sport : Foot

## Octobre Rose



Très sensibilisés par la cause de la prévention contre le cancer du sein, les joueurs ont arboré des maillots personnalisés à leur nom et sur lesquels on peut également voir le nom des sponsors tels que Mickaël MARIE, Nicolas MARIE, Antony NOGUES, restaurants OMEGA et BABYLONE... sans oublier le symbole UEFA qui signifie le respect.



## Plateau Halloween

Il y avait beaucoup de monde aux côtés de M. Wilfrid HONORE, et du coach Clément, en ce **samedi 22 octobre**, pour le « plateau Halloween » qui a réuni **13 équipes d'enfants** dont certains avaient relevé le défi de venir déguisés. Le tournoi a duré de 10h00 à 12h00.

**Un beau succès haut en couleurs !**



## Bâtiment affecté au club de foot

A la demande de M. Wilfrid HONORE, Président du Club de Foot, la **municipalité a accepté d'attribuer le petit bâtiment couvert en tuiles près du terrain de foot au Club**. Pour rénover un peu la bâtisse, une chape de béton a été réalisée par Daniel VESVAL, Bruno HESLOUIN et Hubert QUESNEL : un grand MERCI pour ce travail.

### Pour information :

Pendant l'hiver, pour permettre aux enfants de s'entraîner à l'abri, le collège St Joseph de Villedieu-les-Poëles-Rouffigny prête son gymnase à titre gracieux.

D'autre part, grâce à la **vente de calendriers à 5 €** pièce, les enfants se sont vus offrir une gourde personnalisée à leur nom. N'hésitez pas à contacter M. HONORE si vous souhaitez en acquérir un.



**L'agenda 2023 du Club s'annonce déjà bien rempli** : nous vous proposons de le découvrir à la fin de ce bulletin. **Réservez ces dates !**

# Associations

## Club du 3<sup>ème</sup> âge : les festivités ont commencé le 10 décembre



Au menu de ce repas de Noël, les membres du Club ont proposé cette année à leurs **54 invités** : Kir royal, potage, couronne de saumon, magret de canard, fromage, et bûche pralinée.

Puis, pour terminer l'après-midi, tous se sont retrouvés autour de jeux tels que : recomposer des titres de chansons...

**Une belle journée de fête qui a ravi les participants.**

## Le marché de l'APE

Un beau succès pour l'association des parents d'élèves ! Malgré le froid, le public était au rendez-vous, ce 3 décembre, pour le traditionnel marché de Noël. En plus de la vente de sapins, de vin chaud et de crêpes, l'association proposait de nombreux stands : promenade en calèche, maquillage, photo avec le Père Noël... De quoi ravir tous les âges !



**Bravo à tous les bénévoles !**





## SALON du bien-être et de l'harmonie

Samedi 26 et dimanche 27 novembre 2022 se tenait le premier salon du bien-être et de l'harmonie à la salle communale de Fleury qui a connu un grand succès pour cette première édition.



Le salon a rassemblé une vingtaine d'exposants, parfois venus de loin : praticiens et thérapeutes du bien-être, praticiens animaliers, médiums, magnétiseurs... Certains ont proposé des séances et consultations "Découverte" de leur activité mais aussi des créations de bijoux, minéraux, produits de beauté bio et des fabrications artisanales...

Cet événement était organisé par **Nathalie d'ô Châlet Zen, somato-relaxologue** depuis 25 ans : *"Très enchantée de ces deux jours, je ne m'attendais pas à autant de monde. Une très belle ambiance y régnait. De beaux retours encourageants. Mes projets*

*sont de deux nouveaux salons dans le même esprit avec de nouveaux exposants qui auront lieu à la salle communale de Fleury les 13 et 14 mai 2023 et un "spécial Noël" les 2 et 3 décembre.*

*Je tiens à remercier Monsieur Daniel VESVAL, Maire de Fleury et Madame Sylvie KLIMCZAK-PRADOT 1<sup>ère</sup> adjointe au maire pour leurs présences et leurs implications lors de ce salon ainsi que Mme Alice LECILLIER, Conseillère du Crédit Agricole de Saint-Lô pour leur partenariat."*



### Ô Châlet Zen

10bis route de la petite Fontaine - lieu-dit la Rurie  
50800 Fleury - Tél. 06 74 22 36 10

## LE TÉLÉTHON

Samedi 3 décembre 2022, dans le cadre du TÉLÉTHON, une quinzaine de cyclistes a fait une halte à la salle des fêtes de Fleury.



Au nom de la municipalité, M. le Maire a remis à M. Bernard ANGER, un chèque de 150 €.

Café et chocolat chauds accompagnés de brioche ont été offerts aux participants pour les réchauffer. Puis, après cette courte pause, ils sont repartis sur leur vélo bien revigorés.



# Rubrique enfants

La Commission Communication souhaite informer et impliquer nos petits fleurions en les aidant à mieux comprendre le rôle des institutions et le fonctionnement de notre démocratie. C'est pourquoi, dans ce numéro, nous vous proposons d'expliquer à notre jeune public le B-A-BA de nos institutions.

Nous remercions les Editions PROST pour leur autorisation à relayer leurs textes.



## La mairie fait son budget



Chaque année, la mairie prévoit ses recettes

L'élaboration du budget est un acte fondamental :

- Il autorise juridiquement la commune à percevoir des recettes et à engager des dépenses,
- Il est un outil de contrôle qui permet de suivre la gestion communale.

Les **RECETTES** (sources d'argent) ont 4 origines différentes :

- ▶ Les « **impôts locaux** » versés chaque année par les habitants et les entreprises. Ils sont composés de :
  - La « **taxe d'habitation** » pour les personnes habitant dans la commune. Cette taxe devrait disparaître totalement en 2023.
  - La « **taxe foncière** » pour les propriétaires de terrains, de maisons, de commerces, d'immeubles et d'usines...
  - La **cotisation économique territoriale** » pour les entreprises qui exercent une activité sur la commune.
- ▶ Les **aides de l'Etat** qui reverse aux communes une subvention, entre autres, liée au nombre d'habitants.
- ▶ Les **revenus divers** de différents services payants (entrées à la piscine, inscriptions à la crèche, etc)
- ▶ Les **emprunts** que la commune peut demander auprès d'une banque.

Chaque année, la mairie calcule ses dépenses

La mairie commence par compter **LES DÉPENSES « obligatoires »**.

Par exemple, les salaires du personnel municipal, le fonctionnement de l'école, le remboursement des emprunts aux banques.

Avec l'argent qui reste (s'il en reste !), l'équipe municipale va faire des choix (car elle ne peut pas tout faire en même temps) :

- Embauche de nouveaux employés communaux,
- Entretien des routes,
- Achat de matériel ou de fournitures diverses,
- Achat de terrains ou de bâtiments,
- Remboursement des emprunts.



# ● Ils viennent de s'installer

## Manche Clôtures



Particuliers ou professionnels, n'hésitez pas à faire appel à Manche Clôtures pour tous vos **projets de clôtures, portails, portillons ou garde-corps !**

Installé au **48 Route de Granville**, le showroom vous permettra de découvrir leurs produits et de faire votre choix : bois, aluminium, béton, PVC,... le choix est large et l'équipe de Manche Clôtures est là pour vous conseiller !

N'hésitez pas à passer à l'agence. Les devis sont gratuits.

Contact, rendez-vous et devis  
au **02 33 78 85 27**

✉ [contact@manche-clotures.fr](mailto:contact@manche-clotures.fr)



48 Route de Granville - 50800 Fleury



## Elevage - Pension « Des Étangs De Fly »

Passionnée par son métier, **Solène LADROUE** a ouvert **un élevage et une pension canine** sur notre commune.

- **Partie élevage** : Cocker Anglais, Springer Anglais et Labrador
- **Partie pension** : dans un cadre unique de 10 hectares, 300 m<sup>2</sup> sont réservés à la pension. Vos chiens seront accueillis dans l'un des 10 chalets individuels avec une cour attenante en cailloux ainsi que 2 grands parcs de détente en herbe.

Pour tous renseignements, contactez-la par  
téléphone au **02 33 60 67 88** ou **06 76 53 05 56**  
ou par mail ✉ [desetangsdefly@gmail.com](mailto:desetangsdefly@gmail.com)



85 Route de la Foresterie - 50800 FLEURY



# Etat Civil

## Naissances

Marie BOUILLAUD, le 13 septembre 2022

Martin BLIN, le 14 septembre 2022

Paulin BRAULT, le 12 octobre 2022

Elyo MARTIN, le 9 novembre 2022

Capucine QUESNEL, le 9 décembre 2022

## Décès

Raymonde GOSSET, le 16 septembre 2022

Bernard ANNE, le 22 septembre 2022

Bernard MAUGER, le 13 janvier 2022

# Agenda

**Samedi 25 mars >>** repas dansant de l'APE, salle des fêtes de Bourguenolles

**Samedi 9 avril >>** 2<sup>ème</sup> édition de la course à pied de Fleury (renseignements auprès de M. HONORÉ)

**Samedi 6 mai >>** tournoi foot U9

**Samedi 13 mai >>** tournoi foot U7

**Samedi 13 mai 20h00 >>** Loto du Club du 3<sup>ème</sup> âge, salle des fêtes de Villedieu-les-Poêles

**Dimanche 14 mai 14h00 >>** Loto du Club du 3<sup>ème</sup> âge, salle des fêtes de Villedieu-les-Poêles

**Samedi 27 mai >>** tournoi foot U11

**Dimanche 4 juin >>** Brocante

**Dimanche 18 juin >>** Tournoi de foot seniors et mini-olympiades parents-enfants de l'APE

**Samedi 24 juin >>** apéro-concert

**Mardi 15 août >>** fête communale



Commune de  
**FLEURY**

Daniel VESVAL, Maire,  
et les membres de l'équipe municipale  
vous adressent  
leurs meilleurs vœux  
pour cette nouvelle année.



A.P.E.



Club du 3<sup>ème</sup> âge

Fleury Sport Football



Comité des Fêtes



Meilleurs vœux  
**2023**

# Logo

L'avez vous remarqué ?

Notre commune s'est dotée d'un logo !

Dorénavant, vous pourrez le voir figurer sur tous les documents émanant de la mairie : enveloppes, papier en tête, carte d'invitation...



Commune de  
**FLEURY**

**AIDEZ-NOUS !**  
Mettez vos noms sur vos boîtes aux lettres !

Merci à ceux qui l'ont déjà fait.

